



Parlons-en, 5 Mai 2011

Le fonds de soutien aux initiatives des habitants et le micro-crédit

Nous sommes une quinzaine aujourd'hui. Peu de monde et un peu trop d'alcool : pas facile d'avancer. On propose de déplacer les rencontres du « Parlons-en » au 2ème jeudi du mois à partir de septembre, pour éviter le jour de la « Sainte Caf ».

Les actus de la rue

Des choses qui avancent

« *Je connais quatre gars qui ont trouvé un appart ces derniers mois* ». Un participant raconte comment il a pu aider plusieurs personnes dans leur recherche de logement. D'après lui, entre l'appui des associations et le dynamisme de l'action collective des gens qui connaissent la rue, «*certaines choses bougent!*».

Les gens de la rue et leurs chiens

« *ça fait un mois que je cherche quelqu'un pour garder mes chiens!* » Une question régulièrement soulevée est celle des chiens et des difficultés liées à leur interdiction dans la plupart des centres d'hébergement et des structures d'accueil. On évoque l'inexistence d'associations pour garder les chiens des personnes de la rue, notamment en cas d'hospitalisation. On peut juste avoir recours à des plans entre amis, ou à la SPA.



Photo-reportage "La Place, de l'intérieur à l'extérieur", par l'association "Et Pourquoi Pas?"

Parlons-en ou cause toujours?

« Des fois, on se demande à quoi ça nous mène... On n'est pas là pour faire une thérapie de groupe! » La question de l'utilité du Parlons-en revient régulièrement sur le tapis. On parle, mais qu'est-ce qu'on fait? Une participante affirme: *« ça fait 2 fois que je viens, et j'ai déjà entendu plein de gens différents. Rien que ça, c'est rare: un lieu ouvert où on partage nos informations, qu'on soit travailleur social, bénévole ou SDF »*. Mais certains participants de la première heure ont l'impression qu' *« on est toujours à la case départ »*.



Passer de la parole partagée à l'action collective

« Il y a quand même des chantiers qu'on a lancés et qui avancent ». On rappelle les échanges avec la Belgique, qui ont amené le Parlons-en à Grenoble et la prise en compte des femmes en errance à Charleroi. Le projet d'auto-construction avec son « lieu-fabrique » se précise, on attend une réponse pour l'emplacement. Le projet de collectif des morts de la rue avance, avec le départ à Paris de deux personnes du Parlons-en ce samedi pour le Forum. Le rôle du Parlons-en est de mettre en lien des gens pour qu'ils se rencontrent, débattent et que des projets émergent; une démarche qui demande toujours du temps.

Le Fonds de Soutien aux Initiatives des Habitants, un levier pour les projets collectifs

On accueille Stéphanie El Allaoui du Centre Social du Vieux Temple, venue présenter le Fonds de Soutien aux Initiatives des Habitants (FSIH).

Une enveloppe pour soutenir les idées collectives

« Quand vous avez des idées, mais qu'il vous manque l'argent, ça peut être un bon coup de pouce pour démarrer quelque-chose ». Le FSIH est une somme de 800€ maximum, mise à disposition par la Ville de Grenoble et le CCAS, pour soutenir les projets collectifs portés par les habitants.

Des projets d'habitants choisis par les habitants

« Ce n'est pas un jury de professionnels qui va décider si on attribue la somme. Ce sont d'autres habitants bénévoles ». Les projets doivent être montés et portés par les habitants eux-mêmes: *« Il ne s'agit pas d'avoir une vague idée, de tout déléguer aux professionnels et d'attendre l'enveloppe... »*. Le dossier est ensuite présenté au « Comité d'attribution » du secteur (chacun des 6 secteurs dispose d'un référent FSIH). Si le comité l'accepte, les fonds sont versés dans un délai d'un mois.



Visuel du FSIH - www.grenoble.fr

Un financement à hauteur de 80%

« *Il faut faire la démarche d'aller chercher ailleurs une partie de la somme* ». Tout le projet ne peut pas être financé par le FSIH; il faut trouver soi-même 20% maximum de la somme (contribution des participants, recours à une association...) L'occasion d'évoquer la possibilité pour « arpenteurs » d'aider aux déclenchements d'actions collectives qui naîtraient du Parlons-en.

Le micro-crédit de l'Adie, un soutien à la création d'activité

Aurore Thibaud de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) nous présente ensuite le micro-crédit.

Un crédit pour pallier le «non» des banques

« *En France si on est un peu trop jeune, un peu trop vieux, un peu trop au chômage, un peu trop précaire, ou qu'on porte un projet un peu trop petit... on n'a pas accès au crédit bancaire* »

L'Adie propose un micro-crédit spécifiquement dédié à la création d'activité : il aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur emploi. « *Vous voulez vendre des habits sur le marché, monter un e-commerce, vous lancer dans une petite exploitation agricole...* » L'Adie peut prêter de 100 à 10 000 euros pour investir dans le projet, la moyenne nationale se situant autour de 3 000 euros.



Une condition : être dans une dynamique de création d'activité

« *L'Adie prend plus de risques que les banquiers. On demande un garant sur 50% de la somme, comme gage moral que quelqu'un a confiance en votre projet* ». L'Adie est financée à 80% par les pouvoirs publics. Les taux sont de 9,71%, et les remboursements débutent dès le 1er mois. « *Ce n'est pas « j'emprunte, je sème, je récolte, je rembourse. Tu dois pouvoir montrer que tu as déjà semé, et que tu es déjà dans une dynamique de création d'activité* ».

D'autres micro-crédits existent pour les coups durs

« *Et quand tu vis avec 200 euros par mois, que ta machine à laver te lâche... c'est pas une nécessité ?* » On évoque ensuite le micro-crédit mis en place par la Ville de Grenoble, qui peut permettre de faire face à des imprévus de la vie quotidienne, ou à des besoins de financement que refusent les banques classiques: dépenses de santé inattendues, frais d'obsèques, déménagement, frigo qui lâche... Une demande de prêt, de 300 à 3 000 euros, peut être montée avec l'aide d'un agent du CCAS.

On a parlé des possibilités de financement de projets individuels ou collectifs, professionnels ou personnels ;

On a décidé de déplacer les prochaines rencontres du « Parlons-en » au 2ème jeudi du mois à partir de septembre.



Prochain Parlons-en :

Jeudi 9 Juin, 10 h, Centre social Vieux Temple (nouvellement
« Maison des habitants »)

Rencontre avec Pedro Meca, militant de la rue, co-fondateur de
« La moquette » et des « Compagnons de la nuit » à Paris.



Plus de précisions sur :

- le FSIH : www.grenoble.fr, rubrique « participez »
- le microcrédit personnel de la Ville : www.grenoble.fr, rubrique « solidarités »
- le microcrédit de l'Adie : www.adie.org

Et pour plus d'informations sur le Parlons-en: www.arpenteurs.fr/Parlons-en
Tous les comptes-rendus sont en ligne à la rubrique « rencontres »

